

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; six mois, 23 fr.; un an, 44 fr.
LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; six mois, 27 fr.; un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez les bureaux du Journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas, Laflitte-Bullier, 4, place de la Bourse; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 43, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 22, 11 15, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 45. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 10.

ROUBAIX, 2 JANVIER 1872

BOURSE DE PARIS

DU 31 DÉCEMBRE

| | |
|--------------|--------|
| 3 0/0 | 53 20 |
| 4 1/2 | 77 3/4 |
| Emprunt 1871 | 84 90 |
| Emprunt 1872 | 87 15 |

DU 2 JANVIER

| | |
|--------------|-------|
| 3 0/0 | 53 35 |
| 4 1/2 | 77 25 |
| Emprunt 1871 | 85 30 |
| Emprunt 1872 | 87 40 |

personnalité absorbante. Tout est ramené à ce centre dont l'attraction est tenace autant qu'équivoque. C'est pour le bien du pays, on le dit, et nous le croyons. Nous ne faisons jamais le procès aux intentions; mais la fin ne justifie pas les moyens.

On veut, par la création d'une seconde Chambre, se procurer d'abord un point d'appui contre l'Assemblée nationale, et ensuite un frein pour l'Assemblée future. Le jeu difficile qui n'a pas toujours été heureux, et qui consiste à aller de droite à gauche et de gauche à droite, ce jeu offre incomparablement plus de ressources quand on peut passer d'une chambre dans l'autre. Dans le présent, la création d'une seconde Chambre, c'est quasi la dissolution de l'Assemblée nationale; dans l'avenir, c'est la survie du pouvoir exécutif actuel. L'illusion n'est pas possible, et nous sommes tenus de la signaler.

Dotations, 30.632.400 (dont 600.000, traitement du Président de la République; 162.400, frais de maison; 82.624.000, Assemblée; 13.476.000, supplément Légion-d'Honneur; 7.500.000 supplément invalides de la marine.)

Ministère de la justice, 33.592.090.
Affaires étrangères, 11.291.000.
Intérieur et Algérie, 107.076.093.
Finances, 18.292.760.
Guerre, 431.023.300.
Marine et colonies, 152.653.140.
Instruction publique, cultes, beaux-arts, 94.667.068.

Agriculture et commerce, 16.401.340.
Travaux publics, 117.672.775.
Frais de régie, perception, exploitation des impôts et revenus publics, 241.678.131.
Remboursements et restitutions, non-valeurs, primes et escomptes, 12.809.900.

Au chapitre des recettes, nous remarquons :

Contribution foncière, 169.300.000.
Personnelle et mobilière, 54.639.000.
Portes et fenêtres, 38.516.238.
Patentes, 112.046.000.
Chevaux et voitures, 6.659.000.
Billards, 800.000.
Cercles, 1.100.000.
Valeurs mobilières, 24.000.000.
Enregistrement, 428.898.000.
Timbre, 122.875.000.
Coupes de bois, 34.032.500.
Sucres coloniaux, 46.295.000.
étrangers, 24.672.000.
indigènes, 100.090.000.
Sel, rayon des douanes, 21.971.000.
Sel, hors du rayon, 8.715.000.
Boissons, 250.839.000.
Allumettes, 15.000.000.
Chicorée, 5.000.000.
Papier, 10.000.000.
2/10 du transport des voyageurs, 67.700.000.
Tabac, 287.276.000.
Poudre, 15.831.000.
Postes, 114.128.000.
Télégraphie, 16.000.000.

donc obligé, pour se conformer au vote de la majorité, de rédiger le projet destiné à régler les rapports des pouvoirs existants et une sérieuse responsabilité. Si M. Thiers n'accepte pas, comme il est probable, le projet de la commission, l'Assemblée décidera.

Le monde politique et financier se préoccupe de l'accident survenu à M. Thiers, en sortant de l'ambassade anglaise. Cette chute n'a eu comme résultat immédiat aucune gravité, mais les uns veulent y voir un pronostic fâcheux à l'âge du président; d'autres prétendent que la chute a été déterminée par un de ces évanouissements auxquels M. Thiers était déjà sujet. Son âge autorise toutes les prévisions et toutes les précautions en vue d'une mort possible. Si elle avait lieu, la majorité serait en mesure de constituer en peu d'heures, un nouveau gouvernement.

L'Union publie en tête de son numéro de ce jour les informations les plus intéressantes et les plus authentiques au sujet de l'incident relatif à M. de Bourgoing: « Le cardinal secrétaire d'Etat, après avoir pris les ordres du Pape, fait savoir à notre ministre des affaires étrangères qu'il remercie la France d'avoir mis, depuis 3 ans, l'Orénoque à la disposition du Souverain Pontife mais que, dans le cas où l'auguste chef de l'Eglise croirait devoir quitter Rome, il recourrait à un autre moyen de gagner d'autres rivages. Grande émotion à Versailles, dans la crainte d'interpellations à la tribune! M. de Rémusat télégraphie au cardinal Antonelli que le gouvernement va donner pour successeur à M. de Bourgoing, un homme qui représente les souvenirs de 1849 l'intervention en faveur du Pape, l'expédition de Rome. Appelé chez M. Thiers, M. de Corcelles déclare qu'il ne peut accepter cette mission dans les conditions nouvelles qui sont faites à l'ambassadeur près le Saint-Siège; le président de la République le met à l'aise, lui dit que l'ambassadeur près le Saint-Siège reprendra l'intégrité de sa situation et toute sa prépondérance, et lui fait un discours dans le genre de ceux qu'il faisait en 1849. Avant d'accepter le poste qui lui est offert, M. de Corcelles a cru devoir prendre d'autres précautions. Il a demandé par dépêches chiffrées au cardinal Antonelli s'il serait bien reçu; la réponse a été affirmative et gracieuse. M. de Corcelles, avant l'acceptation définitive, a voulu se renseigner plus complètement dans les régions les plus hautes et recueillir de la bouche même du St. Père, l'expression de ses sentiments et de ses desirs. Il est parti pour Rome vendredi dernier. Tout porte à croire que les paroles de M. Thiers dont il est porteur et les

paroles du Pape, qu'il entendra, le détermineront à s'établir au poste qu'il a déjà une fois occupé. On pense aussi que le gouvernement fera bon marché de M. Fournier, et que ce ministre, qui a marqué son passage à Rome par des actes si tristes, sera rappelé. Les dépêches diplomatiques de Berlin considèrent que si le ministre de la guerre, le général de Roon, n'est pas démissionnaire de droit, il est tout au moins de fait, puisqu'il prend un congé illimité qui ressemble faire cause à une disgrâce. Les caricaturistes de Berlin épuisent leur verve sur le ministre tombé, auquel ils doivent la grandeur de leur armée: sic transit gloria mundi!

Les mêmes dépêches signalent l'importante demande de crédit faite au Reichstag, par le ministre Istemplitz, pour la construction de nouvelles voies ferrées, et le développement des anciennes. C'est là une question très-grave dont l'étude est recommandée à toute l'attention de notre gouvernement.

On raconte que M. Thiers, pour être agréable à une de ses vieilles amies, vient de faire donner à M. de Nerville la Recette générale d'Amiens, qui vaut 80.000 fr. Pour le placer là, il a fallu renvoyer M. Matoré à Clermont-Ferrand. Ce poste a été accepté par ce dernier parce qu'il a ses propriétés dans le Puy-de-Dôme. M. de Rameuf, le titulaire de Clermont, n'aurait connu sa révocation que par le télégraphe.

DE SAINT-CHÉRON.

NOUVELLES DE BELGIQUE ET DE LA FRONTIÈRE

Samedi, dans la salle de la Cour de Bruzelles, rue des Sœurs-Noires, un banquet a été offert à M. Henri Conscience, à l'occasion du 60^e anniversaire de sa naissance. Deux cent cinquante convives, Flamands, flamingants, amis et admirateurs de notre romancier, dîner modeste; toasts enthousiastes. Le héros de la fête a pris deux fois la parole, et ses discours, très-éloquents, — car ce romancier fécond, qui s'amuse parfois à la poésie, est doué d'un vrai tempérament d'orateur, — ont été chaleureusement applaudis. Pendant le repas sont arrivés un grand nombre de télégrammes de félicitations, expédiés des principales villes de nos provinces flamandes et de la Hollande par des notabilités artistiques, scientifiques et littéraires empêchées d'assister à la fête, et par la plupart des sociétés flamandes et néerlandaises.

ROUBAIX ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Maire de la ville de Roubaix, Vu les lois des 16-24 août 1790 et 18 juillet 1837; Vu l'arrêté du 9 décembre dernier sur le nettoiement de la voie publique. Arrête: Article 1^{er}. — Le balayage d'office prévu

Nous lisons dans la Décentralisation, de Lyon :

« M. de Bourgoing doit être débarqué en France. Un journal dit qu'il aurait reçu une lettre du Saint-Père. Nous savons, du moins, par notre correspondance de Rome, publiée hier, que le Pape l'a embrassé avec effusion avant son départ, et notre correspondant nous a même cité ces paroles qui seraient très-remarquables, si l'on pouvait nous en garantir l'authenticité :

« Vous ne regretterez point votre conduite en voyant les événements désastreux qui vont bouleverser la France et l'Italie, et plus tard vous me reviez comme ambassadeur. »

Le corps diplomatique encore accrédité auprès du Saint-Siège, a félicité l'ambassadeur de France de sa conduite si digne, moins le chargé d'affaires prussien, bien entendu.

Les Romains fidèles ont envoyé des milliers de cartes de visite au représentant de la vrate France.

Le Journal officiel promulgue une loi portant fixation des dépenses et des recettes prévues pour l'exercice 1873.

| | |
|---------------------|---------------|
| Total des recettes, | 2.467.470.630 |
| Total des dépenses, | 2.374.804.134 |

Excédant, 92.666.496
Les dépenses se décomposent ainsi qu'il suit :
Dette publique, (rente, 3, 4, 4 1/2 et 5 0/0), 1.127.646.334.

On se rappelle que l'impôt des créances hypothécaires est abrogé, le permis de chasse réduit de 40 à 25 fr., et le droit sur les envois d'argent par la poste de 2 à 1 %.

Nous lisons dans les DERNIÈRES NOUVELLES du Conciatore, journal de Naples :

« On parle d'expéditions mystérieuses qui partiraient de nos ports pour l'Espagne. Il paraît que le gouvernement tient beaucoup à ce qu'on croie à l'existence de quelque tentative garibaldienne. »

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 31 décembre.
La conversation qui a eu lieu entre la sous-commission des Trente et M. Thiers n'a, contrairement aux assertions des feuilles officieuses, nullement avancé la question des rapports entre l'Assemblée et le pouvoir exécutif. M. Thiers, comme toujours, a beaucoup parlé et, quoique les officieux aient eu soin de dire qu'il avait manifesté des dispositions conciliantes, il n'en reste pas moins certain que le président prétend toujours se maintenir sur le terrain de son Message. La sous-commission sera

Le pays que l'on fait parler sans qu'il ouvre la bouche, ne songeait pas à une seconde Chambre. Il faut qu'il ait retrouvé l'équilibre de ses idées pour qu'il comprenne l'importance et le rôle de cet organe; il faut que son esprit soit débarrassé d'une foule de préjugés révolutionnaires et de l'envie démocratique pour qu'il consente à instituer une véritable Chambre-Haute, en rapport, sans doute, avec l'état de notre société, mais en même temps capable de remplir sa fonction. En un mot, la question n'est pas mûre. Pourquoi donc obsédent-on nos esprits et nos oreilles de la prétendue nécessité de cette fondation? La raison n'est ni secrète, ni nouvelle. Toute notre politique intérieure pivote depuis bientôt deux ans autour d'une